



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 18 février 2026

La DGA livre le dernier avion Atlantique 2 rénové à la Marine nationale

- Le 17 février 2026, la Direction générale de l'armement (DGA) a livré à la Marine nationale le 18e et dernier avion Atlantique 2 (ATL2) modernisé au standard 6, sur la base aéronautique navale de Lann-Bihoué (Morbihan).
- Cette modernisation a été réalisée par le Service industriel de l'Aéronautique (SIAé) sous la maîtrise d'ouvrage de la DGA, sur la base d'une définition développée par Dassault Aviation et Thales. La modernisation, portant sur le système de combat de l'ATL2 a pour objectif de permettre un emploi opérationnel de l'avion après 2030 avec des performances accrues.
- Les ATL2 modernisés améliorent ainsi leur capacité à traiter les menaces par tous les temps, qu'elles proviennent de sous-marins, de navires de surface de dernière génération, ou encore de véhicules terrestres.

Cette rénovation consiste :

- à intégrer aux avions existants de nouvelles technologies dans le système tactique de mission, les sous-systèmes capteurs et les consoles de visualisation ;
- à faire du traitement d'obsolescence ;
- et à porter les performances des aéronefs aux meilleurs niveaux.

Les équipements installés font partie des plus efficaces et performants de l'industrie aéronautique, à l'instar du nouveau radar Searchmaster de Thales qui bénéficie de la technologie d'antenne active développée pour le Rafale.

L'ATL2, aéronef de patrouille maritime de fabrication française, en service depuis la fin des années 1990, a été conçu pour la lutte anti-sous-marine armée. Il contribue à la sûreté et à l'autonomie des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la Force océanique stratégique (FOST) ainsi qu'à la protection des forces navales en opération.

L'ATL2 participe ainsi à la maîtrise du milieu aéromaritime, du littoral jusqu'au grand large ; il peut également être configuré pour assurer diverses missions comme le soutien aéroporté au combat terrestre et le recueil de renseignements.

Par ailleurs, la loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit le remplacement à horizon 2035 des ATL2 par des avions de patrouille maritime du futur (PATMAR FUTUR).

Caractéristiques techniques : envergure - 37 mètres, longueur - 32 mètres, hauteur - 11 mètres, masse maximale au décollage - 46 tonnes, vitesse maximale - près de 600 km/h, plafond maximum - 30 000 pieds, autonomie - 12 heures de vol, distance franchissable - près de 5 500 km.



Crédit : Marine nationale

Contacts médias

Service de presse de la direction générale de l'armement

Service de presse

dga.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 67 21 59

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15